

ÉGLISE
CATHOLIQUENOUVELLE PLATEFORME
POUR LES FEMMES

Le groupe de travail réunissant la Ligue suisse des femmes catholiques (SKF), la Conférence des évêques suisses (CES) et le Conseil des femmes de la CES a été dissous dans sa fonction actuelle et la Plateforme d'échange des organisations de femmes a été créée pour poursuivre la réflexion sur la place des femmes en Eglise. Avoir des échanges au-delà des régions linguistiques est considéré comme fondamental par les initiatrices. Outre le Conseil des femmes de la Conférence des évêques suisses, la plateforme comprend la Ligue suisse des femmes catholiques de Suisse alémanique, le Réseau des femmes en Eglise de Suisse romande et l'Unione Femminile Cattolica Ticinese (UFCT) du diocèse de Lugano. CATH.CH

Henri Künzler, l'ancienne voix
des cultes radio, n'est plus

Carnet noir ▶ Pendant dix-huit ans, le pasteur et journaliste genevois a dirigé le Service protestant de la RSR et a fait connaître le protestantisme romand à des dizaines de milliers de fidèles-auditeurs.

C'est ce 28 septembre que Henri Künzler, l'homme d'Eglise et de radio s'est brusquement éteint, à l'âge de 90 ans. Ce pasteur genevois avait consacré sa vie au ministère, d'abord en chaire puis en devenant journaliste ainsi que producteur des cultes radio, de 1978 à 1996. Il dirigea en outre le Service protestant de la Radio suisse romande (RSR) pendant plusieurs années. Pour de nombreux réformés de Suisse, il était devenu la voix de la Parole. Son successeur, Michel Kocher, directeur de Médias-pro, qui présidera le culte d'à-Dieu ce mercredi à Genève, lui rend hommage.

Que représentait Henri Künzler pour les réformés romands?



Michel Kocher: Comme d'autres figures protestantes de la radio, Philippe Zeisig et Daniel Grivel dans le canton de Vaud, Philippe Gilliéron à Genève, il représentait cette disposition de cœur et d'esprit d'être dans la société pour y apporter un regard bienveillant, décalé, empreint d'un sens du vivre ensemble qui prend ses racines dans l'Evangile. Il exprimait aussi la présence des Eglises protestantes et catholique dans la société, dans un espace culturel fédérateur et convivial.

Le monde qu'il incarnait, à vos yeux, existe-t-il encore?

Ce monde n'est plus, ou presque plus, sans l'ombre d'un doute. C'est celui d'une légitimité non questionnée de la place de la religion, de la foi et de l'expérience croyante dans l'espace médiatique. Aujourd'hui, tant la foi que l'expérience croyante, ne suffisent plus à faire sujet, à nouer débat, hors polémiques: la religion oui, mais dans un cadre qui est largement réducteur. C'est celui du «fait religieux» et de son décryptage. Henri Künzler, qui avait écrit son mémoire de licence sur «la présentation et la portée de l'anthropologie de Karl Barth», était le dépositaire d'une vraie lecture théologique, foisonnante, peu clivante de l'expérience croyante. Il nous a laissé, avec ses contemporains, le soin d'accueillir ce riche héritage et de le faire fructifier, autrement.

ANNE-SYLVIE SPRENGER/
PROTESTINFO

CANADA

18,6 MILLIONS DE DOLLARS
POUR LE VOYAGE PAPAL

Les coûts du pèlerinage du pape François au Canada, du 24 au 29 juillet 2022, devraient s'élever à 18,6 millions de dollars canadiens (13,75 mio d'euros), a indiqué le coordonnateur de la visite papale, l'archevêque Richard Smith. «Ce montant concerne les dépenses engendrées par les événements publics» d'Edmonton, de Québec et d'Iqaluit et que l'Eglise catholique doit assumer, a expliqué M^{gr} Smith. L'archevêque a notamment mentionné les coûts engendrés par les services de communications et de radiodiffusion mais aussi ceux requis pour le transport local: un grand nombre d'autobus ont été ainsi nécessaires afin d'assurer le transport en toute sécurité des aînés et des survivants des pensionnats autochtones présents à chacun des endroits où le pape a séjourné. «Nous sommes confiants que cette somme de 18,6 millions sera payée grâce aux dons de paroissiens ainsi que par les contributions de la conférence épiscopale et des diocèses de tout le Canada.» Le montant ne comprend pas les dépenses faites par les gouvernements canadien, provinciaux et municipaux lors de la visite du pape.

CATH.CH

Le procès du cardinal Joseph Zen a été ajourné à fin octobre, soit après le Congrès du Parti communiste chinois. En toile de fond, le renouvellement d'un accord avec le Saint-Siège

La justice chinoise appuie sur pause

MAURICE PAGE

Hong-Kong ▶ Après seulement deux jours d'audience, le Tribunal de première instance de Kowloon ouest, à Hong-Kong, a ajourné au 26 octobre prochain la poursuite du procès du cardinal Joseph Zen Ze-kun, ancien évêque de Hong Kong âgé de 90 ans. Il devait durer cinq jours. Mais le juge l'a ajourné quand les avocats de la défense ont tenté de contre-interroger les témoins appelés par le procureur.

Le cardinal Zen avait été arrêté le 11 mai dernier dans le cadre de la loi nationale sur la sécurité nationale imposée par Pékin. L'accusation de «collusion avec des forces étrangères» pourrait entraîner des peines allant de trois ans jusqu'à la prison à vie. Ses coaccusés, dont la chanteuse Denise Ho et l'avocate Margaret Ng, ont été inculpés pour défaut d'enregistrement du fonds «612 Humanitarian Relief Fund», aujourd'hui dissous. Le fonds avait apporté un soutien financier, psychologique et juridique aux personnes arrêtées durant les manifestations prodémocratie de 2019. S'ils sont reconnus coupables, les coaccusés encourent chacun une amende d'environ 10 000 dollars de Hong-Kong (soit 1300 euros).

Selon le procureur, le fonds a servi à collecter 34,4 millions de dollars US, dont une partie aurait été utilisée «pour des activités politiques et des événements non caritatifs», notamment pour le financement de groupes de protestation. La défense a riposté en soutenant que les accusés avaient le droit de former une association selon la Loi fondamentale hongkongaise qui tient lieu de Constitution pour la région administrative spéciale. Quand la défense a tenté de contre-interroger les témoins de l'accusation, les questions ont été rejetées comme non pertinentes. Le procès a ensuite été ajourné avant que la défense puisse appeler des témoins ou plaider la cause des accusés.

Congrès du PC et accord
avec le Vatican

Le procès et son ajournement surviennent alors que le gouvernement



Le procès du cardinal Zen participe de l'intense lutte de pouvoir entre les partisans de la démocratie et de l'exception hong-kongaise, dont le cardinal, et ceux qui prônent son rattachement progressif au continent. KEYSTONE

central chinois se prépare à renouveler l'accord provisoire passé il y a quatre ans avec le Vatican concernant la nomination des évêques. Selon le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, un nouvel accord devrait être signé d'ici la fin de l'année. Le cardinal Zen est reconnu parmi les critiques qui estiment que l'initiative de cet accord a «tué» la communauté catholique clandestine en Chine, dont les responsables refusent de s'enregistrer auprès de l'Association patriotique des catholiques chinois.

Au moment de l'arrestation du cardinal, un communiqué du Saint-Siège avait indiqué suivre «de très près» l'évolution de l'affaire, mais se gardait de tout commentaire. Du côté du diocèse de Hong Kong, dirigé depuis décembre 2020 par M^{gr} Stephen Chow, jésuite de 62 ans, il aura fallu plus de vingt heures

Le Saint-Siège est
critiqué pour son
«Ostpolitik»
depuis le début
du pontificat
de François

pour que soit publiée une réaction officielle, preuve de la nature délicate de cette affaire. Tout en se disant «extrêmement préoccupé», le diocèse avait insisté sur l'importance de gérer cette «incident» en conjuguant le «respect de la loi» et le maintien de la liberté religieuse dans la Loi fondamentale. Cette dernière est au cœur d'une intense lutte de pouvoir entre les partisans de la démocratie et de l'exception hong-kongaise, dont le cardinal Zen, et ceux qui prônent son rattachement progressif au continent depuis 2014, démographiquement de plus en plus nombreux. Un pas important, dans cet affrontement, fut l'adoption par l'exécutif hong-kongais, le 30 juin 2020, d'une loi sur la sécurité nationale. Cette législation imposée par Pékin ouvrait la porte à une répression des mouvements prodémocratie, une tendance qui s'est vérifiée depuis. L'ar-

restation du cardinal Zen n'étant que la dernière d'une longue liste d'emprisonnements, dont le plus retentissant fut celui de Jimmy Lai, propriétaire du journal anti-Pékin *Apple daily* (fermé par les autorités en 2021) et grand soutien financier du cardinal Zen.

La fureur du prélat

Dans le cas de cette arrestation, comme à plusieurs reprises ces dernières années, la pusillanimité de l'Eglise catholique face à Pékin sur la question hong-kongaise a été pointée du doigt par plusieurs militants hong-kongais. Le Saint-Siège est critiqué pour son «Ostpolitik» depuis le début du pontificat de François. Une politique notamment incarnée par son secrétaire d'Etat, le cardinal Pietro Parolin. Ce rapprochement du Vatican avec la Chine communiste – qui s'opère sur des bases similaires à celles adoptées ces dernières années avec le Vietnam – a été perçue par le cardinal Zen comme un affaiblissement du soutien du Saint-Siège aux opposants à Pékin, notamment à Taïwan et à Hong Kong, mais aussi à ceux de la dite Eglise souterraine, frange clandestine et historiquement martyre de l'Eglise catholique qui s'oppose à l'Eglise patriotique, corneaquée par le Parti communiste. La signature en 2018 d'accords pastoraux – dont les termes restent encore aujourd'hui secrets – entre le gouvernement de Xi Jinping et le Saint-Siège sur la nomination des évêques avait provoqué la fureur du haut prélat hong-kongais, qui a vécu ce rapprochement comme une «trahison» et une «compromission». Il avait attaqué à plusieurs reprises le cardinal Parolin dans la presse, l'accusant même de mentir, et avait tenté, sans succès, de plaider sa cause auprès du pape.

L'ajournement place aussi le procès après le XX^e Congrès national du Parti communiste chinois, qui doit être ouvert le 16 octobre prochain et au cours duquel le président, Xi Jinping, devrait être réélu pour un troisième mandat. Les autorités chinoises tenteraient ainsi de minimiser toute polémique et controverse avant l'événement.

CATH.CH/DHN